

NOTE CONCEPTUELLE

Constitution du YOUTH SOUNDING BOARD EU – CAMEROON

EUthCAM



1. Contexte :

Les jeunes sont d'importants acteurs de changement et des partenaires essentiels dans la mise en œuvre du Consensus européen pour le développement, de l'Agenda 2030 pour le développement durable et de l'Accord de Paris sur le changement climatique. L'Union européenne (UE) et ses États membres (#TeamEurope) reconnaissent leurs potentiels et leurs capacités créatives et innovantes. Il est primordial d'investir dans la jeunesse et de travailler avec elle, par elle et pour elle, afin de construire des sociétés plus fortes, plus légitimes, pacifiques et démocratiques, où les droits de l'homme et l'État de droit sont respectés, tout en promouvant un développement durable et inclusif et où personne n'est laissé pour compte. À ce titre, il est essentiel que nous assurions l'inclusion significative et la participation active des jeunes à tous les niveaux de la société, de l'économie et de la politique.

D'ici 2030, la population mondiale des jeunes âgés de 15 à 24 ans aura atteint près de 1,3 milliard, ce qui correspond à un peu plus de 15 % de la population mondiale totale estimée à 8,5 milliards. En Afrique subsaharienne, la population jeune (15-35 ans) devrait représenter 42 % du total de la population en 2030. Au Cameroun, cette vague de jeunes est estimée à 36,28 % de la population totale, avec un âge médian de 18 ans.

2. Les défis auxquels sont confrontés les jeunes :

Les jeunes générations sont trop souvent confrontées à des défis importants, notamment la pauvreté et l'exclusion socio-économique et politique à tous les niveaux. Le potentiel des jeunes est également entravé par les grossesses précoces, le manque d'opportunités de travail

décent, les bas salaires, les conséquences du changement climatique, les violations des droits de l'homme et le rétrécissement des espaces démocratiques et civiques.

Il s'agit d'une population qui rencontre des difficultés croissantes pour accéder aux services sociaux de base dans les zones urbaines et rurales, qui est exposée aux conflits, à l'extrémisme violent, aux violations des droits, à la violence fondée sur le genre et qui a peu d'occasions de faire entendre sa voix dans la sphère publique. Chaque année, environ 400 000 jeunes entrent sur le marché du travail, et seule une petite minorité d'entre eux trouve un emploi formel décent.

Les conclusions du Conseil européen de juin 2020 sur la jeunesse dans l'action extérieure de l'UE donnent un mandat clair pour veiller à ce que la jeunesse soit impliquée de manière significative dans l'élaboration des politiques et des actions de l'UE. Une conclusion importante concerne la mise en place d'un cadre structuré pour la consultation des jeunes dans les délégations de l'UE dans les pays partenaires.

Reconnaissant le rôle de la jeunesse dans l'élaboration du monde de demain et afin d'aider les jeunes à relever ces défis, la Commission européenne et le Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires extérieures ont adopté, le 4 octobre 2022, un plan d'action pour la jeunesse dans l'action extérieure de l'UE. Ce plan couvre la période 2022-2027. Il s'agit du tout premier cadre d'action pour un partenariat stratégique avec la jeunesse afin de construire un avenir plus résilient, plus inclusif et plus durable.

Le plan vise à renforcer l'autonomisation et la participation effectives des jeunes dans les politiques extérieures de l'UE. En donnant aux enfants et aux jeunes les outils et les possibilités dont ils ont besoin pour réaliser leur plein potentiel, il vise à placer les jeunes au centre de l'action extérieure de l'UE en faveur du développement durable, de l'égalité et de la paix, et à leur donner une véritable voix dans l'élaboration de solutions pour un avenir meilleur.

3. Mécanisme de consultation des jeunes :

La Délégation de l'UE au Cameroun a eu des consultations régulières avec les jeunes et les organisations de jeunesse sous l'égide des consultations plus larges de la société civile. Cela s'est fait pour la préparation de la feuille de route #TeamEurope pour l'engagement avec la société civile, ou pour le choix des priorités des appels à propositions dans le cadre des lignes budgétaires de la société civile et de l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH). Au Cameroun, il a été noté que plusieurs organisations de la société civile (OSC) sont dirigées par de jeunes générations. Cependant, il est maintenant estimé que nous devons investir dans des mécanismes et des structures spécifiques pour soutenir les consultations systématiques des jeunes et dans le processus de décision sur les domaines prioritaires d'intérêt commun. C'est dans ce contexte que la Délégation de l'UE au Cameroun propose de mettre en place le Youth Sounding Board de #TeamEurope-Cameroun sur le modèle du Youth Sounding Board mis en place au siège de la Commission européenne pour établir un dialogue bien structuré avec la jeune génération.

4. Objectif du Comité de réflexion des jeunes #TeamEurope-Cameroun :

Dans un esprit d'engagement continu avec les jeunes, comme la marge de manœuvre de la jeunesse demeure limitée, l'objectif du YSB est de renforcer la confiance entre l'UE et les jeunes femmes et hommes du Cameroun, et de créer des opportunités pour l'UE et ses partenaires (Gouvernement, acteurs non étatiques et secteur privé), de reconnaître et de tirer parti du potentiel de la jeunesse pour apporter des changements, en contribuant à la réalisation des Objectifs de Développement Durable, en abordant les défis d'intérêt commun, entre autres.

5. Sélection des représentants de la jeunesse

Il est proposé de mettre en place un YSB local composé de représentants de jeunes et de représentants d'organisations de jeunesse qui interviennent dans des domaines d'engagement clés couvrant les défis susmentionnés auxquels les jeunes sont confrontés.

Les participants seront sélectionnés selon une approche hybride :

Pour garantir la diversité, tous les jeunes motivés sont invités à poser leur candidature, y compris ceux qui ont moins d'expérience. Les candidats ayant des besoins particuliers, handicapés, en situation de vulnérabilité ou issus de groupes minoritaires sont encouragés à postuler.

Option A. CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Les candidats individuels peuvent demander à devenir membres du YSB. Ils seront sélectionnés sur la base de :

- Leur expérience dans la participation et le renforcement du pouvoir d'action des jeunes ;
- Leurs compétences et expérience en matière de sensibilisation et d'engagement des jeunes, y compris le travail avec des organisations de jeunesse ou des initiatives menées par des jeunes et leur expérience avec des jeunes en situation défavorisée ou vulnérable ;
- Leurs compétences en communication, y compris les compétences linguistiques et l'expérience des médias traditionnels et sociaux ;
- Leur créativité et motivation, y compris des idées pour le fonctionnement et les activités du YSB.

Option B. NOMINATION PAR UNE ORGANISATION

Les Organisations de jeunesse peuvent proposer deux personnes, de préférence avec un profil diversifié en termes d'âge et de sexe, pour devenir membres du YSB. Chaque candidat désigné doit poser sa candidature individuellement.

Les candidats devront télécharger en fichier PDF leur lettre de nomination signée et fournir des informations complémentaires sur leur organisation. La sélection sera basée sur deux aspects :

(1) le profil des organisations, en tenant compte des éléments suivants :

- L'expérience en matière de renforcement de la participation et de la contribution des jeunes aux processus politiques (consultations, plaidoyer) ;
- Le potentiel de sensibilisation des jeunes (base de membres, réseaux, possibilité d'atteindre les jeunes vulnérables et marginalisés).

(2) le profil des candidats désignés, sur la base des mêmes critères que ceux décrits dans l'option A.

(Vous trouverez le formulaire de candidature individuel et le modèle de lettre de nomination sur le site web de la Délégation de l'Union européenne au Cameroun).

Les domaines clés de l'engagement de l'UE sont notamment :

- a) Participation et autonomisation des jeunes ;
- b) Bonne gouvernance, démocratie, lutte contre la corruption, équité du système ;
- c) Droits de l'homme, y compris les droits des femmes, les droits des enfants, les minorités sexuelles et de genre, les personnes en situation de handicap ;
- d) Égalité des sexes, autonomisation des femmes et des filles ;
- e) Opportunités d'éducation et d'emploi, développement personnel ;
- f) Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- g) Migration ;
- h) Paix et cohésion sociale ;
- i) Changement climatique, biodiversité (faune/flore et écosystèmes naturels), agriculture durable (résilience alimentaire), énergie et infrastructures ;
- j) Protection de l'environnement ;
- k) Santé.

6. Composition du Youth sounding board et fréquence des réunions :

Il est proposé que le YSB se réunisse au moins deux fois par an. Idéalement, l'ambassadeur de l'UE en présiderait les réunions. En plus des représentants de la jeunesse, nous prévoyons la participation du personnel interne de la Délégation de l'UE, des sections Coopération et Politique. Comme nous promouvons une approche #TeamEurope, les représentants des États membres et de leurs agences seront invités à se joindre aux réunions du YSB.

Les conclusions de ces réunions pourraient alimenter les discussions du dialogue politique structuré annuel.

7. Modalités de mise en œuvre :

i) Durée du mandat

Les membres du Youth Sound Board seront nommés pour une période de 24 mois. Un membre du YSB peut cesser d'être membre à tout moment avant l'expiration de la période de 24 mois.

ii) Administration des activités du YSB

Le YSB se réunira au moins deux fois par an. Les réunions peuvent se tenir virtuellement ou physiquement. Des réunions de suivi supplémentaires peuvent être convoquées par le DUE ou par le YSB lorsque le besoin s'en fait sentir.

La Délégation de l'UE organisera une réunion d'introduction pour présenter le concept du YSB aux membres, affiner ses objectifs et ses fonctions avec l'aide des membres. Après la première réunion, il est proposé que le YSB élabore un document contenant les termes de référence, les règles de fonctionnement et la structure du conseil, dans lequel il établira qui parlera en son nom, qui sera responsable du suivi des points d'action, et abordera d'éventuelles autres questions de transparence interne. Le DUE précisera que la participation au YSB n'est pas rémunérée et que ses membres ne sont pas autorisés à s'exprimer au nom de la Délégation de l'UE.

Le YSB devra également définir une feuille de route avec un calendrier spécifique, afin d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixé pour son mandat et son action.

Le DUE organisera une réunion à la fin de la première année opérationnelle afin d'évaluer la performance globale et de suggérer des changements dans la structure du YSB si nécessaire.

Le YSB peut s'organiser et organiser ses propres réunions préparatoires ou d'évaluation.

La DUE et le YSB seront responsables de l'administration des activités du YSB, y compris la rédaction des procès-verbaux des réunions, l'élaboration des ordres du jour des réunions et la logistique.

iii) Communication et visibilité

La DUE et le YSB assureront une communication et une visibilité efficaces des activités du YSB. Cela permettra de contribuer à l'objectif de l'engagement des jeunes dans la programmation de l'UE au Cameroun. Pour accroître la diversité et l'inclusion, il peut être envisagé d'utiliser des stratégies de sensibilisation qui ne reposent pas uniquement sur les médias sociaux. Cela pourrait se faire, par exemple, par le biais des écoles et des universités, des organisations de jeunesse, ainsi que par le biais des radios communautaires.

iv) Coûts

Les coûts remboursables envisagés sont les repas, le lieu d'organisation des réunions et toute autre logistique (frais de voyage, organisation de webinaires, etc.). Le financement sera obtenu par le biais d'instruments financiers de l'UE.

Des opportunités de renforcement des capacités, telles que des formations, des ateliers et des événements de mise en réseau, seront proposées si des fonds sont disponibles.

Un certificat de reconnaissance ou d'appréciation sera remis à tous les membres pour leur contribution au YSB.

v) Suivi et évaluation

À la fin de chaque réunion, un compte rendu sera préparé et approuvé, identifiant les prochaines étapes à mettre en œuvre et attribuant clairement les rôles de responsabilité. Le compte rendu sera conforme à la feuille de route du YSB, qui servira d'outil de suivi et d'évaluation pour le YSB.

Pour le suivi et l'évaluation de l'impact du YSB sur les politiques et les actions en faveur de la jeunesse, l'équipe devra :

- Développer un cadre complet de suivi et d'évaluation (S&E) avec des indicateurs spécifiques ;
- Mener des enquêtes et des évaluations régulières des expériences des représentants de la jeunesse et de l'efficacité du YSB ;
- Mettre en place un mécanisme de retour d'information pour les représentants de la jeunesse et les autres parties prenantes.

8. Principes directeurs :

- Les informations seront partagées d'une manière adaptée aux jeunes, en utilisant un langage clair et dans un environnement de communication ouverte.
- L'objectif de la participation des jeunes doit être clair : ils doivent savoir à quoi ils contribuent et dans quel but. Cela inclut l'identification des résultats pour eux, pour les décideurs politiques, pour la communauté et pour la société. Les objectifs, les étapes et les limites du processus participatif doivent être clairement définis.
- Les consultations doivent être régulières et le processus de consultation doit être permanent ou cyclique.
- Tout processus de consultation doit être suivi d'une consultation après la formulation des recommandations, afin de voir comment les traduire en actions (cette étape fait souvent défaut).
- Afin de garantir une participation significative, les jeunes doivent être impliqués dans le processus en temps opportun.
- Les consultations seront plus réelles si elles sont intéressantes, par exemple par des réunions en personne, des formations, des programmes, des ateliers pour mettre les jeunes en contact. Il s'agit notamment d'organiser des réunions entre les jeunes et les décideurs politiques pour discuter directement des problèmes.
- Des consultations sérieuses devraient impliquer des organisations locales et d'autres organisations de jeunesse. La DUE doit investir dans l'écosystème que les jeunes construisent entre eux.
- Il sera également envisagé de relier le YSB du Cameroun à d'autres YSB afin de promouvoir l'examen par les pairs, l'apprentissage par la pratique et de contribuer à l'objectif de renforcement des capacités.